RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Bordereau attestant l'exactitude des informations - [redacted] - 1303 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 13/12/2024 - 30185 - 2024 B 06086 - 934 296 898 - 2L&A TRANSPORTS

[redacted]

PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Service Transports, Infrastructures et Mobilités
Pôle Régulation des Transports

Dossier suivi par : LS
Référence à rappeler : 15988

ATTESTATION DE CONFORMITE REGISTRE TR – INSCRIPTION

Marseille, le 12/12/2024

L'entreprise **2L&A TRANSPORTS** satisfait aux conditions d'inscription au registre électronique national des entreprises de transport par route. **Cette inscription est subordonnée à la réalisation des formalités de déclaration auprès du registre de commerce et des sociétés conforme aux mentions suivantes :**

- ► Forme juridique : Société par actions simplifiée
- ► Siège de l'entreprise : 114 traverse de la Serviane 13012 MARSEILLE
- ► Capital social : 79 000 euros
- ► Activité de transport :
  - Transport public routier de marchandises au moyen de véhicules tous tonnages

  Gestionnaire de transport (pour information) : Ahmed AHABCHANE
- ► Responsable légal : *Ahmed AHABCHANE*, président

Le Chef du Pôle Régulation des Transports

[redacted]

M PALUSZKIEWICZ

IMPORTANT : Ce document ne clôture pas la procédure d'inscription. L'autorisation d'exercer sera délivrée après information de la DREAL PACA par l'entreprise, au plus tard le 13/01/2025, que les formalités de déclaration auprès du registre de commerce et des sociétés ont été réalisées ; à défaut, la demande sera classée sans suite.

NB : Le fait d'exercer une activité de transporteur public routier, de déménageur, de loueur de véhicules industriels avec conducteur, alors que l'entreprise n'y a pas été autorisée est un puni d'un an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende (article L.3452-6 du code des Transports).

Adresse postale : [redacted]
Permanence TRANSPORT PUBLIC ROUTIER le lundi et le jeudi de 13h à 16h au 04 88 22 65 00